

Anagram

Le GRAM veille TOUJOURS... et ENCORE

Le **Groupe de Réflexion et d'Action Municipale**, né après les municipales de 1989, est une Association de type loi 1901 dont le but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu les listes « *Varces Allières et Risset* » en 2008 » et « *Vivre Varces* » en 2014. Il se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune. Avec l'élection de la liste de Jean-Luc Corbet en 2014, le GRAM continue, toujours et encore, de réfléchir et de veiller au bien-fondé des actions communales.



Quand l'opposition veut donner des leçons ...Trop, c'est trop !

Dans une belle brochure sur papier glacé et dans la tribune libre du journal municipal de mars 2016, « Pour Vivre Village » se veut pédagogue pour critiquer la gestion nouvelle de la commune. Que d'inepties a-t-on pu y lire, à se demander s'ils savaient vraiment gérer un budget...

Ou s'ils prennent les Varçois pour des perdreaux de l'année ?

Quelques compléments d'informations s'imposent :

Oui, le calcul de la dotation globale de fonctionnement de l'état 2016 prend en compte le chiffre du recensement 2013 et non le chiffre de 2015, c'est ainsi pour toutes les communes de France.



Non, en 2013 l'ancienne municipalité n'a pas laissé un excédent de 812 324 € comme elle nous l'écrit ! En effet, madame la Trésorière Principale de Vif a expliqué, en conseil municipal, qu'une « erreur d'écriture » sur un emprunt en « crédit revolving » de 1 million **a faussé** le « compte résultat ». En 2014, il a bien fallu corriger cette « malencontreuse erreur » et rembourser ce million ... Facile alors de se dire bon gestionnaire, quand on « oublie » de rembourser ses crédits et qu'on laisse ce beau cadeau aux suivants !

Erreur d'écriture toi-même.



Et plus encore ! N'oublions pas l'**autre million** que l'ancienne municipalité avait engagé pour financer les travaux de la rue des Artisans et de la rue Léo Lagrange, alors qu'en attendant 6 mois de plus, cette dernière aurait été prise en charge par la Métro ! N'est-ce pas être un peu « léger » avec l'argent du contribuable Varçois ?

Et dire que 1 million d'euros représente plus de 30 % du budget investissement de la commune ! ...

L'augmentation de la part communale des taxes locales en 2016 est la conséquence inévitable de cette gabegie.

Parlons maintenant de l'augmentation des charges en 2015 :

Les charges immédiates : en attendant les recettes futures notamment liées à l'augmentation de la population, il faut assurer dès à présent le financement de nouveaux services, de nouveaux coûts, par exemple anticiper l'ouverture de 2 classes supplémentaires dès la rentrée scolaire 2016...

Et les autres charges : encore un héritage ! Quand on laisse environ 30.000 m² actuellement invendables dans la ZAC des Coins, pour un montant de 2,5 millions d'euros à la charge de la commune, on ne prétend pas donner de leçons.



Mais ce n'est pas de ma faute !

Comment la majorité actuelle a pu remédier à ce manque de vision et d'anticipation ?

- Les charges salariales : en réalité, peu d'augmentation en net de 2014 à 2015, malgré le coût de la réforme des rythmes scolaires, le recensement de la population, l'augmentation mécanique de la masse salariale. Et ce, grâce au transfert, dès 2015, de la voirie à la Métropole et à la réorganisation des services municipaux qui ont entraîné des économies sur des remplacements non systématiques de personnel.
- L'équipe en place négocie avec acharnement la révision du montant faramineux de 2,5 millions d'euros auprès de l'EPFL, organisme détenteur de cette créance, pour le terrain devenu inconstructible, afin de réduire son impact financier sur la commune.
- Ajoutons à son actif, une autre négociation pour que la Métro prenne en charge les intérêts d'emprunts liés à la voirie pour la rue Léo Lagrange, pour récupérer plus de 2,5 millions d'euros sur 15 ans.
- Les élus ont aussi négocié avec la SPL Eaux de Grenoble pour combler le déficit du budget de l'eau avec succès. N'oublions pas que ce budget a été clos et transféré à la Métropole à l'équilibre au lieu d'avoir un déficit de 200.000 € !
- Ils ont demandé au personnel municipal des économies drastiques, lancé tout azimut « la chasse au gaspi » et serré le budget.



Non, l'année 2016 ne sera pas l'année du « Renoncement » !

La réhabilitation des bâtiments du parc Beylier reste un projet majeur pour rendre cet espace aux Varçois. Quant au projet du Grand Rochefort, ce n'est pas l'équipe municipale qui a décidé d'elle-même « de l'annuler purement et simplement » comme le dit « Pour Vivre Village ».

Alors pourquoi la zone d'activités économiques n'est-elle plus d'actualité ?

Nous avons interpellé directement le maire à ce sujet :

« La compétence Vie économique a été transférée à la métropole au 1^{er} janvier 2015. Toutefois, les maires restent force de proposition et les habitants sont consultés ».

Voici la réponse officielle de la métropole :

Le résultat des études montre que le projet ne réunit pas les conditions de faisabilité technique et économique...

Par conséquent, Grenoble-Alpes Métropole a décidé de mettre un terme au projet d'ensemble sur les communes de Claix et Varcis Allières et Risset. »

Qu'on se le dise (et qu'on le dise à l'opposition) : rien de mieux que d'aller à la source pour avoir **les vraies réponses !**

Bref... sans poussières ni gravats !

Brèves :

-Taxe sur l'électricité : instaurée par l'ancienne municipalité, l'opposition a voté son augmentation en juillet 2015... et pourtant elle a critiqué ladite augmentation dans le bulletin *Varcis à la Une* de décembre 2015. Elle a la mémoire plutôt courte !

-L'opposition se plaint que la déconstruction de la maison Beylier a occasionné des poussières et des gravats pendant quelques jours... N'oublions pas que leur projet était de raser tous les bâtiments : Maison Beylier, Grange, Orangerie, pigeonnier et de vendre les terrains à un promoteur pour construire une résidence inter-âge et/ou des immeubles (et bien sûr avec l'aide de M. Propre, sans poussières ni gravats...)

-Vote des comptes 2015 : Toute l'opposition s'est abstenue lors du Conseil Municipal du 16 février dernier sans aucune justification (encore une fois n'a pas voté contre). Son chef de file a préféré garder ses commentaires pour le Dauphiné Libéré dans lequel il s'est largement étalé. Est-ce cela le travail de l'opposition ?



Savez-vous que notre ancien édile fait pourtant partie de l'actuelle commission des Finances. A ce propos, rappelons que pendant son propre mandat, il n'avait pas voulu ouvrir cette commission à l'opposition. Sans commentaire ! ...

Domage, le contraire aurait certainement permis une meilleure gestion des fonds publics.